

## Compte rendu de la 2<sup>e</sup> réunion du conseil d'établissement Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

**19 h  
TEAMS**

### Sont présents :

Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Annick Caron	Directrice

### Sont absents :

Monsieur Denis Gabriel	Représentant des parents
Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
Madame Nancy Palletier	Service de garde

### 1. Ouverture de l'assemblée

Mme Perreault souhaite la bienvenue et avise qu'elle présidera la séance en l'absence justifiée de Mme Gagnon

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme propose Sophie Beaudry propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 21/22 – 10**

### 3. Adoption du compte rendu de la réunion du 6 octobre 2021

Mme Marlène Barras propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 21/22 - 11**

### 4. Suivi au procès-verbal du 6 octobre 2021

#### Budget CE

Après vérifications, le budget du CE est de 855\$.

#### Projet sécurité routière

La réédition de compte pour le projet de 2020-2021 a été déposée le 30 novembre 2021  
Un nouveau projet a été présenté pour l'année 2021-2022.

#### Formation obligatoire

Toutes les fiches ainsi que les capsules vidéo ont été déposées dans les fichiers « TEAMS » de l'équipe du CE

### 5. Droit de parole au public (10 minutes)

Madame Annick Caron informe que Madame Andréanne Pouliot assiste à la rencontre.

## Points de décision et de recommandation

### 6. Éducation à la sexualité

Depuis quelques années, l'éducation à la sexualité est devenue un contenu obligatoire à enseigner dans les classes de maternelle à 6<sup>e</sup> année à raison de 5 à 10 heures par année selon le niveau académique. À cet effet, Mme Caron nous présente le tableau des contenus enseignés de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Une lettre sera envoyée un mois avant la tenue de l'activité afin d'informer les parents du contenu. Il est à noter qu'un processus d'exemption existe et que le parent qui désire se valoir de ce droit doit en faire la demande à la direction. Pour appuyer les enseignants avec certains contenus enseignés, l'organisme Sexplique sera sollicité.

Mme Marlène Barras propose l'adoption des contenus : adopté à l'unanimité

**Résolution 028 – CE 21/22 – 12**

### 7. Déplacement d'horaire pour la fête de Noël du 22 décembre

Madame Annick Caron demande, au nom du comité de Noël, que la journée du 22 décembre soit en horaire continu pour les élèves du secteur régulier. Ainsi les élèves dîneront à l'école et quitteraient à 13h00 pour les élèves du préscolaire et 13h30 pour les élèves du primaire. Le service de garde sera offert à compter de 13h00 pour les élèves inscrits.

M. Royer propose l'adoption de l'horaire continu : adopté à l'unanimité

**Résolution 028 – CE 21/22 – 13**

**8. Sorties éducatives**

Mme Caron présente les sorties éducatives pour les classes de constellation. Le document présenté a été préalablement envoyées aux membres du CE plus d'une semaine avant la présente séance. Le montant par élève est de 29.77\$ et sera remboursé par les subventions gouvernementales. Le montant chargé aux parents sera ainsi à 0\$.

Concernant le marché Allemand, Mme Caron confirme que ce sera sous forme de « caravan » qui se déplacera à l'école. Également, 2 classes de constellation iront sur place le visiter le 16 décembre. Aucun coût ne sera exigé, l'activité sera subventionnée par la ville de Québec.

Mme Beaudry propose l'adoption des sorties éducatives des classe de constellation : adopté `l'unanimité

**Résolution 028 – CE 21/22 – 14**

**Points d'information**

**9. Budget 2020-2021/2021-2022**

Mme Caron présente la reddition de comte 2020-2021 et le budget 2021-2022. Ces documents ont été envoyés aux membres du CE plus d'une semaine avant la présente séance.

Reddition :

Le surplus de l'an passé est de 55663\$. Il y a 897\$ de surplus dans les fonds à destination spéciales.

Budget :

Mme Caron explique les grandes lignes des différents secteurs et les ajustements requis par rapport à l'an dernier quant à l'ajout de ressources. Le surplus accumulé libre en début d'exercice est de 110974\$

**10. Trésorerie : Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2020-2021**

Madame Annick Caron nous informe que le budget du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 est de 855\$ pour cette année. Si un surplus a été engendré l'an dernier, il sera ajouté au budget de cette année. Habituellement un souper est payé aux membres avec les sommes dédiées au conseil d'établissement afin de les remercier de leur implication.

L'adoption du budget tel que présenté est adopté à l'unanimité.

**11. Information de la direction et du personnel de l'école**

Mme Caron revient sur l'épisode de COVID qui a touché 22 élèves et impliqué la fermeture de 3 classes. Nous avons la possibilité maintenant de faire des tests rapides. Toutefois, ils seront utilisés seulement si le parent ne peut pas venir chercher l'enfant rapidement

Vaccination : Les inscriptions sont en cours et terminerons 48hr avant la journée de vaccination.

Mme Marlène présente certains projets vécus à la maternelle notamment le test de la vue qui a été fait le 30 novembre dernier et les activités en forêt qui sont vécues deux fois par mois.

Mme Caron nous informe de la démission de la personne qui partageait la tâche en 6<sup>e</sup> avec M Anthony et Mme Carole-Anne.

## Points fixes

### 12. Parole à la technicienne du service de garde

En l'absence de la technicienne, Mme Caron présente les activités au SDG lors des dernières journées pédagogiques :

- Bricolage de Noël
- Décoration des locaux pour Noël

Mme Perreault demande un suivi sur les collations et dîner. Mme Caron mentionne que Mme Lucia est allée faire les achats (compote, ficello, macaroni ou pâte, boîte de jus).

### 13. Parole au représentant du Comité de parents

1<sup>ère</sup> rencontre :

Mme Beaudry nous résume la dernière rencontre. Il y a eu la tenue d'élections à la présidence et pour les différents sous-comités.

2<sup>e</sup> rencontre :

- Une personne du publique
- Il y a eu un retour sur la gestion de la pandémie
- Retour sur la vaccination
- Clientèle assez élevée de 30 000 élèves ce qui provoque le déblocage de certains projets d'agrandissement et de nouvelles écoles.

### 14. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Sophie Beaudry, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 20 h09.

**Résolution 028 – CE 21/22 – 15**

Annick Caron  
Directrice

Mme Joëlle Perreault-Chabot  
Vice- Présidente